

**COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 31 MAI 2017 à 20h30**

L'an deux mille dix-sept, le trente et un mai à vingt heures trente, le Comité Syndical des Communes de ECOUFLANT, LE PLESSIS-GRAMMOIRE, ST BARTHELEMY D'ANJOU et VERRIERES EN ANJOU, dûment convoqué par courrier adressé le vingt-quatre mai deux mille dix-sept, s'est réuni, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Isabelle BAILLEUL-NITHART, Présidente, au siège du Syndicat Intercommunal, 49, place Jean XXIII à St-Barthélemy d'Anjou, conformément à l'article L52-1111, autorisant le Comité syndical à se réunir dans l'une de ses communes membres.

Etaient présents :

Madame Isabelle BAILLEUL-NITHART – Madame Bernadette BLANCHARD – Monsieur Joël CLATOT – Madame Nathalie GIRARD – Monsieur Michel HONORE – Madame Christine HUU – Madame Christine MARC – Madame Fauzia MARTIN – Madame Odile PICHON.
Monsieur Patrice BARBAULT (suppléant de Madame HUU) et Madame Nathalie METAL (suppléante de Madame Odile PICHON)

Etaient absents :

Monsieur Didier JURET (suppléé par Madame Bernadette BLANCHARD°
Madame Barbara REGNIER qui donne pouvoir à Monsieur Joël CLATOT

Le Quorum est atteint.

La secrétaire de séance est Madame Christine MARC

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1°) FINANCES : Appel à directeur financier pour aide au rapport d'orientation budgétaire

Délibération reportée

Lors de la réunion du 8 mars dernier, les délégués du SIAM ont fait le constat de la nécessité d'un exposé détaillé sur les propositions budgétaires, afin de mieux comprendre les enjeux financiers du SIAM. Une synthèse serait élaborée constituant également le rapport d'orientation budgétaire qui doit être communiqué à la Préfecture, en conclusion du débat d'orientation budgétaire annuel.

Il est proposé de faire intervenir une personne compétente en gestion budgétaire pour venir en aide à la directrice du SIAM. Cette aide portera sur l'élaboration du rapport et la préparation d'une présentation sur Power Point. Cette personne pourra être sollicitée sur 2 rendez-vous annuels de préparation et une présentation aux délégués du Comité syndical. La rémunération sera supportée par les différentes communes membres.

Le Comité Syndical décide de reporter la décision dans l'attente d'éléments chiffrés et de l'autorisation du Maire de St Barthélemy pour le détachement de son directeur financier sur l'équivalent une journée par an.

2°) FINANCES : Accord de principe sur l'augmentation des élèves de l'école Vibra'Siam à la rentrée 2017

Délibération reportée

L'assemblée délibérante doit se prononcer sur une augmentation du nombre d'élèves à la rentrée 2017. Si elle approuve cette augmentation, il est souhaitable de déterminer chaque année un maximum

d'élèves supplémentaires à intégrer l'école de musique, afin de permettre un contrôle de l'évolution de la masse salariale.

Le Comité Syndical décide de reporter la décision afin de permettre à chaque Commune, membre du SIAM de se prononcer sur cette question avant le 5 juillet. A cette date est prévue une réunion du Comité syndical pour revoir cette question.

21h : Arrivée de Mesdames Odile PICHON et Nathalie GIRARD

3°) DCS2017-10 - PERSONNEL : Avenant au contrat d'un Assistant d'enseignement artistique

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, approuve la décision d'établir un avenant au contrat d'un enseignant, suite à une inscription en cours d'année. Cet enseignant contractuel voit son temps de travail hebdomadaire augmenter d'une demi-heure. Il passe de 11,50H à 12H hebdomadaires à compter du 15 mai 2017.

4°) DCS2017-11 - PERSONNEL : Fermeture d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique chargé de la formation musicale et de la coordination pédagogique à temps complet

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, adopte la décision de fermer un poste d'Assistant d'enseignement artistique chargé de la formation musicale et de la coordination pédagogique. L'enseignante titulaire à temps complet souhaite diminuer son temps de travail à partir de la rentrée 2017. Il passerait de 20H à 10H hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2017. Il est précisé que le recrutement d'un enseignant en formation musicale compétent pour remplir les missions de coordination pédagogique est en cours pour pallier cette situation. Un poste resté vacant sur un volume d'heures suffisant pourra être pourvu par cette embauche.

5°) DCS2017-12 - PERSONNEL : Ouverture d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique chargé de la formation musicale et de la coordination pédagogique à temps non complet à 10H hebdomadaires

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, adopte la décision d'ouvrir un poste d'Assistant d'enseignement artistique chargé de la formation musicale et de la coordination pédagogique à temps non complet à 10H hebdomadaires.

6°) DCS2017-13 - ADMINISTRATION GENERALE : Avenant au Règlement Intérieur de l'école de musique

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, adopte la décision de modifier le règlement intérieur de l'école de musique, afin d'en permettre une lecture plus claire. Il est nécessaire d'apporter des précisions sur certains articles. Il est également nécessaire d'apporter des compléments et ou des modifications au vu des situations nouvelles rencontrées cette année.

7°) DCS2017-14 - FINANCES : Mise en place d'un financement participatif pour le projet Artventure

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, adopte la décision de recourir au financement participatif, pour le projet Artventure. Outre un appel à mécénat qui est actuellement en cours, un financement participatif est adopté pour recueillir des fonds supplémentaires. Ce financement participatif se met en place via une plateforme de financement participatif. Le choix s'est porté sur Collecticity, pour les raisons suivantes :

- Cette plateforme est spécifiquement dédiée aux collectivités territoriales, permettant des levées de fonds auprès des particuliers, pour des projets d'intérêt public.
- Pour le don, elle n'applique pas « la règle du tout ou rien » : la somme collectée, même inférieure à l'objectif, est versée au porteur de projet.
- La commission sur les sommes collectées est déterminée avec le porteur de projet, et est de 4%, là où d'autres plateformes commissionne jusqu'à 7% (une convention sera établie avec Collecticity).

8°) Questions diverses :

Les points suivants ont été abordés :

- Mise en place d'un organigramme du SIAM :

Cette année, le SIAM va connaître un changement important avec la diminution des heures de la coordinatrice pédagogique de l'école Vibra'Siam et le recrutement d'un 2^{ème} coordinateur pour pallier cette diminution et à terme reprendre le poste dans son intégralité. Ce changement a amené la directrice à remettre à plat la fiche de poste de coordinateur et à une réflexion sur la réorganisation du SIAM. Cette réflexion a abouti au projet d'établir un organigramme précis dans le souci d'améliorer le fonctionnement de l'équipe du SIAM. L'assemblée délibérante attend l'avis de la CTP pour valider cet organigramme.

-Crédit pour un éventuel besoin de remplacement de professeur :

L'arrêt de travail prolongé d'un enseignant, en début d'année, a épuisé le crédit réservé à l'embauche de remplaçants. Si d'autres arrêts de travail, d'ici la fin de l'année, devaient survenir, il ne serait pas possible d'y faire face financièrement, les crédits alloués au chapitre 012 (masse salariale) ayant été inscrits au plus juste sur le BP 2017. Une Décision Modificative du budget sera à prévoir si un nouveau remplacement de professeur devait se mettre en place entre octobre et décembre 2017.

-Départ d'un professeur de piano (fin de contrat CDD)

L'enseignant en CDD a informé la directrice du SIAM qu'il ne renouvellera pas son contrat en septembre prochain pour 3 raisons :

- les renouvellements successifs de son contrat depuis 2009 n'offrent pas de perspectives de carrière
- l'état des pianos du SIAM qui n'est pas de qualité suffisante, desservant l'image de la structure (faute de moyens alloués, l'investissement sur le piano est reporté depuis plusieurs années)
- des projets artistiques dans lesquels il souhaite d'investir

-Démission d'un professeur de piano actuellement en disponibilité (contractuel CDI)

Fin de séance à 22h030

La Présidente,
Isabelle BAILLEUL-NITHART

